



Franciscans International
A voice at the United Nations



Franciscans International

Rapport Annuel 2021

Imprint

Franciscans International, 37-39 rue de Vermont, P.O. Box 104, CH-1211 Genève 20, Suisse,
T +41 22 7 794010, geneva@franciscansinternational.org

Conception graphique:  **meinhardt** Verlag und Agentur, Friedensstraße 9, 65510 Idstein,
Allemagne,
T +49 61 26 95 36 3-0, info@meinhardt.info

Cover: © Franciscans International –Frères Angel Cortez OFM et Clark Berge SSF pendant la
COP26, la conférence de l'ONU sur le climat, à Glasgow

Franciscans International Rapport Annuel 2021

Introduction	
Le mot du président	4
Le mot du directeur exécutif	5
2021 en quelques chiffres	6
À propos de Franciscans International	9
Plaidoyer en 2021	
Défendre les droits humains en période de Covid-19	10
Tournants décisifs dans la protection de notre maison commune	13
Peuples autochtones et lutte pour la responsabilité des entreprises	18
Promotion de la paix et des droits humains	24
Programmes régionaux	
Programme pour l'Afrique	16
Programme pour les Amériques	22
Programme pour l'Asie-Pacifique	26
Rapport financier	28
Soutenez notre travail	29
L'équipe de FI	30
Conseil d'administration international	31



/ Le mot du président /

Pour une personne extérieure à tout cela, le plaidoyer pour les droits humains au niveau des Nations Unies (« ONU ») peut parfois paraître lent et technique, bien loin de la réalité des personnes ordinaires. Lorsque nous atteignons un objectif, toutefois, il y a un impact réel et tangible. C'est le cas, par exemple, de la récente nomination d'un nouveau rapporteur spécial de l'ONU sur les changements climatiques et les droits de l'homme. Pendant presque une décennie, les franciscains ont demandé la création de ce mandat qui contribuera à exposer les véritables impacts du changement climatique sur les communautés les plus marginalisées et à assurer qu'elles ne soient pas exclues des actions futures pour le climat.

Cet expert indépendant en matière de droits humains, nouvellement nommé, peut conduire des visites de pays, rencontrer sur le terrain les communautés affectées, et collecter leurs témoignages (y compris ceux des frères et sœurs franciscains). Il peut également rapporter à l'ONU ses constatations ainsi que les meilleures pratiques qu'il a observées, et proposer des recommandations concrètes pour créer un changement. Ce faisant, nous espérons qu'il aidera à transmettre un message qui va de soi pour la plupart des franciscains : la préservation de notre maison commune n'est pas seulement un devoir moral mais également une obligation légale, car cette préservation est essentielle à notre survie et à notre bien-être.

C'est la dernière fois que je m'adresse à vous en tant que Président du Conseil d'administration international (le « Conseil »), car mon second mandat arrive à son terme. Alors que je me retire du conseil, mais pas de la vie de FI, je pars confiant à l'idée que Frère Michael Perry OFM, mon successeur, reprenne le flambeau. Je termine mon mandat en étant fier qu'avec mes collègues du Conseil d'administration, nous ayons réussi à créer un environnement de confiance et de coopération et à renforcer les fondations de FI, le laissant prêt à faire face à tous les défis à venir.

De la part du Conseil et de la Conférence de la famille franciscaine, j'exprime ma profonde gratitude à tous les individus, les ordres et les congrégations, ainsi qu'aux autres organisations, pour leur soutien et pour avoir rendu notre travail possible. Nous reconnaissons également le travail de nos sœurs et frères qui se sont exprimés devant l'ONU, se mettant parfois ainsi en danger. Enfin, nous exprimons notre reconnaissance à l'équipe de FI pour leur dévouement dans la représentation de la Famille franciscaine à l'ONU.

Fraternellement,

Joseph Rozansky OFM
Président du Conseil d'administration international

/ Le mot du directeur exécutif /

Tandis que 2020 a été une année lors de laquelle nous avons dû nous adapter rapidement à une nouvelle crise mondiale, 2021 a plutôt été une année sous le signe de la persévérance. Ni nos sœurs et frères sur le terrain ni nos équipes à Genève et New York n'ont échappé à de nouveaux confinements et autres restrictions liées à la Covid-19. Une grande partie de l'ONU est restée fermée aux participations en personne. Néanmoins, avec les leçons de l'année précédente en mémoire, nous avons pu utiliser les différents canaux de communication virtuels pour amener les franciscains aux Nations Unies. Lorsque cela était possible, nous avons continué de rendre visite à nos sœurs et frères sur le terrain pour témoigner de leur travail, des défis auxquels ils font face, et pour travailler ensemble afin d'apporter un changement positif.



Bien que la pandémie ne soit pas encore derrière nous, nous sommes déjà confrontés à une nouvelle crise mondiale : la guerre en Ukraine requiert notre attention, à la fois en tant que tragédie immédiate pour les droits humains et du fait des conséquences à long terme sur, par exemple, l'accès à la nourriture au niveau mondial. Toutefois, bien que ces problématiques urgentes occupent naturellement une place centrale dans l'actualité et les délibérations de l'ONU nous, Franciscans International, restons également concentrés sur les problématiques qui demeurent si souvent invisibles aux yeux de la communauté internationale.

Dans le monde entier, nos sœurs et frères vivent avec des communautés en marge de la société, et les soutiennent. Ils sont guidés pour cela par la conviction que leur dignité et leurs droits humains doivent être respectés, indépendamment du fait que les gens soient déplacés, souffrent de pauvreté extrême, ou vivent au milieu d'un conflit. Souvent, les franciscains sont parmi les seuls à rester dans ces situations difficiles pour offrir un soutien, et à pouvoir porter ces affaires devant l'ONU de façon continue. Dans cette crise globale, nous demeurons déterminés à ne pas les oublier.

Dans cette époque difficile, nous continuons à être inspirés par les exemples de François et de Claire, et leur engagement pour la paix, la dignité humaine, et la protection de notre maison commune. Cherchons de nouvelles solutions tout en suivant leur voie. J'exprime ma gratitude à tous ceux qui nous soutiennent dans cette mission.

Fraternellement,

Markus Heinze OFM
Directeur exécutif

/ 2021 en quelques chiffres /

Influencer

Autonomiser

Plus de **516**



membres de la Famille franciscaine sensibilisés lors de 20 rencontres

5



consultations dans les pays

13



franciscains et autres partenaires plaidant aux Nations Unies

97



franciscains et autres partenaires ayant bénéficié d'initiatives de renforcement des capacités / d'élaboration de stratégies

22



événements et conférences de plaidoyer (virtuels)

55



actions de plaidoyer et soumissions de rapports aux Nations Unies

21



documents finaux des Nations Unies influencés

68 %



des recommandations de FI incluses dans les rapports de l'ONU

Attirer l'attention

Prévenir des nouvelles violations

Faire pression pour le changement

/ Notre focus /



Justice
environnementale



Industries
extractives



Défenseurs des
droits humains



Peuples
autochtones



Paix et conflits



Libertés de réunion
et d'expression



Groupes
marginalisés



Migration et
déplacement de
populations



Droit à l'eau et à
l'assainissement

/ Où nous travaillons /





/ À propos de Franciscans International /

Franciscans International est une organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif général auprès du Conseil économique et social des Nations Unies. Au cœur de notre mission se trouve la croyance en la dignité de tous et toutes, qui se manifeste dans notre engagement à protéger et à préserver les droits humains et l'environnement.

Depuis notre création en 1989, nous plaidons avec et au nom des franciscains pour prévenir, dénoncer et lutter contre les violations des droits humains par l'utilisation stratégique des processus et mécanismes des Nations Unies (ONU). Nous le faisons en portant les cas de discrimination et de violence commis contre des individus et des groupes vivant en marge à l'attention des décideurs internationaux, et en influençant en conséquence les processus décisionnels et normatifs des Nations Unies sur un certain nombre de questions et de pays.

Suivant leur spiritualité et leurs valeurs fondées sur la simplicité, la fraternité, la paix et le souci de la création, les franciscains vivent et travaillent souvent avec des groupes et des individus défavorisés, ont leur confiance et sont parmi les plus proches de leurs préoccupations. De ce fait, de nombreux franciscains sont des défenseurs des droits humains, et FI est leur voix à l'ONU.

Avec des bureaux à Genève et à New York, FI opère sous le parrainage de la Conférence de la famille franciscaine (CFF), qui représente les différentes branches de la Famille franciscaine. Les Ministres Généraux de l'Ordre des Frères Mineurs (OFM), les Conventuels (OFMConv), les Capucins (OFMCap), le Troisième Ordre Régulier (TOR), l'Ordre des Franciscains Séculiers (OFS) et la présidente de la Conférence franciscaine internationale des Sœurs et Frères du Troisième Ordre Régulier (IFC-TOR), ainsi que le Conseil d'administration international qui comprend également un représentant des franciscains anglicans, travaillent avec l'équipe de FI pour s'assurer que l'organisation soutient et maintient l'engagement de la Famille franciscaine en faveur de la justice et de la paix dans le monde.

Des franciscaines missionnaires de Marie travaillant dans un camp de réinstallation pour les personnes déplacées internes, en Mozambique

© Franciscans International

/ Plaidoyer en 2021 /

Défendre les droits humains en période de Covid-19

Tout au long de l'année, la pandémie de Covid-19 a continué à avoir un impact considérable et direct sur le travail de Franciscans International et de ses partenaires. Bien que les vaccins soient désormais largement disponibles en Europe et en Amérique du Nord, cela n'est pas le cas pour nombre de nos partenaires basés dans les pays du Sud. Du fait des restrictions persistantes, la plupart des réunions de l'ONU se sont tenues virtuellement ou de manière hybride, alors que les représentants des communautés locales étaient dans l'incapacité de se rendre à Genève ou New York, nous privant ainsi de l'un des moyens que nous utilisons pour permettre aux franciscains de s'impliquer directement dans le travail de l'ONU.

Début 2020, FI avait déjà publié plusieurs déclarations mettant en garde contre les impacts graves et négatifs de la Covid-19 sur les droits humains. En 2021, nous avons continué à recevoir des rapports alarmants de la part de nos partenaires, à la fois sur les effets immédiats de la pandémie et sur les mesures mises en œuvre pour combattre sa propagation. Certains gouvernements se sont servis de la Covid-19 comme prétexte pour imposer davantage de mesures restrictives à leurs citoyens et à la société civile, ou pour faire passer des projets controversés

*Le Conseil des Droits de l'Homme
de l'ONU se réunit pour une
réunion hybride*

© UN Photo



au nom du maintien de la stabilité économique. Dans d'autres cas, des mesures générales pour ralentir la propagation de la pandémie ont privés des gens de leur gagne-pain et de leur accès à des services qui sont essentiels pour la jouissance des droits humains, tels que l'éducation et la santé. Dans le monde entier, nous avons observé que les inégalités augmentaient ou restaient non résolues, alors que le futur relèvement post-Covid reste une question en suspens.

FI a porté à l'ONU, par le biais de différents canaux, des préoccupations soulevées par les franciscains et ses autres partenaires. Avant le Forum politique de haut niveau pour le développement durable, nous avons présenté une contribution qui examinait les effets de la pandémie sur le droit à l'alimentation et le droit à la santé, ainsi que la façon dont ces dynamiques nuisent aux efforts visant à réduire les inégalités. Devant la Commission de la population et du développement de l'ONU, FI a soulevé le cas spécifique du Guatemala, où des « états d'exception » répétés ont gravement restreint l'accès à l'alimentation, triplant les cas de malnutrition infantile. Nous avons porté des préoccupations similaires à l'attention des diplomates et des procédures spéciales de l'ONU dans divers rapports et lors de réunions privées.

Le débat sur les vaccins et la solidarité internationale a attiré une attention nouvelle sur les normes en matière de droits humains de l'Organisation mondiale de la santé et d'autres instances de l'ONU. Même pour des États réticents à suivre une telle approche, la Covid-19 et les crises environnementales ont montré qu'il existe désormais un prix politique élevé à la négation de l'importance des droits humains.

« Je me sens honoré et privilégié de pouvoir donner une voix à ceux qui n'en ont pas, et d'utiliser les mécanismes de l'ONU par le biais de Franciscans International pour aider les personnes directement touchées. »

Frère Angel Cortez, OFM



Tournants décisifs dans la protection de notre maison commune

Les effets des crises environnementales qui embrasent notre planète (le dérèglement climatique, la perte de biodiversité et d'écosystèmes, les déchets et la pollution) ont des répercussions sur tous les droits humains. Suivant une longue tradition, les franciscains ont joué un rôle majeur dans la demande pour une justice environnementale. À l'ONU, nos efforts se concentrent sur la création de liens plus forts entre l'environnement et les droits humains et, en 2021, l'urgence de cette tâche s'avère évidente.

En août, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a publié son 6ème rapport, délivrant un nouvel avertissement sérieux sur le fait que nous manquons de temps pour trouver les moyens permettant d'éviter d'atteindre de multiples points de basculement irréversibles qui vont accélérer la crise climatique. En novembre, les dirigeants mondiaux n'ont pas réussi, lors de leur rassemblement à Glasgow pour la 26ème Conférence de l'ONU sur le climat, à s'engager pour le changement transformationnel nécessaire. Ailleurs, d'importants progrès ont néanmoins été réalisés : 2021 a été une année cruciale pour le travail des franciscains, avec l'adoption de deux résolutions historiques par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH).

Le 8 octobre, le CDH a voté massivement en faveur de la reconnaissance du droit à un environnement propre, sain et durable en tant que droit humain. Si de nombreux pays reconnaissent déjà ce droit au niveau national et régional il n'existait pas, jusqu'à cette année, une telle reconnaissance au niveau international. Au-delà d'une reconnaissance internationale de ce droit, cette décision offre surtout des moyens concrets pour exiger des politiques environnementales plus fortes.

Cette décision est le fruit d'années de plaidoyer soutenu par la société civile et des organisations confessionnelles. Faisant partie d'une coalition internationale, nous avons régulièrement évoqué les préoccupations et les expériences des franciscains et de nos autres partenaires sur le terrain pour illustrer le lien inéluctable entre l'environnement et les droits humains. Dans les mois précédant le vote, FI a également partagé son expertise sur la question et facilité les discussions entre les différentes parties prenantes pour la finalisation de la résolution. Ce travail, toutefois, ne s'est pas terminé avec le vote du CDH : nos efforts se concentrent maintenant sur une confirmation de la résolution du CDH par l'Assemblée générale de l'ONU à New York, et sur la mise en œuvre effective de ce droit dans le système onusien.

Ce même jour, au cours d'un second vote, le CDH a créé un nouveau mandat de Rapporteur spécial sur les changements climatiques, dont la création a été demandée par FI dès 2010. Depuis lors, nous avons constamment soulevé l'importance de ce mandat pour rationaliser le travail de l'ONU en matière de climat, analyser les impacts du changement climatique et donner des conseils en la matière, ainsi que d'exposer les conséquences des politiques climatiques sur les droits des personnes, en particulier les personnes les plus marginalisées et désavantagées. FI a également offert son expertise pour examiner la forme que ce nouveau mandat pourrait prendre, y compris par le biais d'une série de consultations régionales avec plus de 150 organisations de la société civile et

« L'exploitation forestière pollue la terre, la mer, la brousse, la rivière et en même temps elle pollue les relations entre les gens. Tout ce qui est touché par l'exploitation forestière est pollué et conduit potentiellement à des conflits. »

Personne interviewée pour l'EPU des Îles Salomon

experts, qui ont été présentées en janvier 2021 en collaboration avec le Center for International Environmental Law (CIEL).

De façon plus générale, FI a utilisé les possibilités existantes à l'ONU pour soulever des problématiques environnementales et de droits humains à chaque fois que cela était pertinent, par exemple lors de l'Examen périodique universel (EPU) des Îles Salomon ou dans nos rapports sur les dynamiques migratoires dans les Amériques. Nous avons également observé de près le travail des autres instances de l'ONU : par exemple, dans le cadre du groupe de travail du Conseil de sécurité, dans lequel les ONG sélectionnées peuvent collaborer directement avec les membres du Conseil, FI a suivi de près les tentatives d'adoption d'une résolution sur le changement climatique et la sécurité.



Frère Clark : Des actions et engagements forts pour protéger notre planète

Pour beaucoup de participants, le début de la Conférence des Nations Unies sur le climat à Glasgow (la COP26) a été froid et venteux. Frère Clark Berge de la Société de Saint François faisait partie des milliers de personnes à faire la queue dehors sous la pluie de novembre afin de participer, avec la délégation de Franciscans International, à cette réunion se tenant sur deux semaines. Tout en patientant dans la queue, il a entamé par hasard une conversation avec des diplomates des Îles Salomon, un lieu où il a été précepteur novice et a partagé la vie des frères de la Société de Saint François.

« Cela m'a fait comprendre que pour les gens que je connais, le changement climatique n'est pas une idée lointaine. Lors de mon dernier voyage là-bas, j'ai visité des villages qui sont maintenant sous l'eau », raconte frère Clark. « Ce n'est pas du tout théorique. »

En tant que gardien de la fraternité de Hilfield dans le sud-ouest de l'Angleterre, il fait désormais partie d'une communauté qui met ses convictions en action : grâce à un engagement commun en faveur d'un mode de vie durable, ils ont réduit leur empreinte carbone de 95 pour cent et transformé la région environnante en un havre pour la faune. Lors de la COP26, il a délivré un message clair : un changement est possible.

Ledit changement est par ailleurs lent. À la COP26, la délégation de FI a appelé à des actions climatiques fortes, organisant un événement auquel plus de 100 franciscains et autres organisations confessionnelles alliées ont participé en ligne et en personne. FI a également participé à de nombreuses manifestations et rassemblements interreligieux devant le lieu de réunion de la COP26. Malheureusement, les dirigeants mondiaux n'ont pas pris les mesures qui auraient amené aux changements nécessaires pour parer à cette crise d'une manière juste. Les franciscains vont néanmoins continuer à défendre la planète, à la fois en réclamant des actions internationales et en incarnant un exemple vivant. « Nous devons maintenir la pression pour que les politiciens comprennent que c'est quelque chose qui nous concerne tous », appuie frère Clark. « Nous devons agir en conséquence. »

Frère Clark après le dialogue interreligieux de Talanoa à Glasgow, avec la Très Révérende Olivia Graham, évêque de Reading, et dirigeante du groupe de travail du diocèse d'Oxford sur l'environnement

© Franciscans International





Sœur Leonie partage sa vision lors d'une session hybride de l'ONU sur les droits des femmes

© Little Sisters of Saint Francis

Sœur Leonie : Charité et plaidoyer vont de pair en Ouganda

Près de la source du Nil en Ouganda, les complexes touristiques qui se dressent près de Jinja s'effacent rapidement au profit de villages où des personnes vivent toujours dans une pauvreté extrême. C'est ici que Sœur Leonie Kindiki et les Petites sœurs de Saint François soutiennent leur communauté. Lors d'un séminaire sur le système des Nations Unies organisé par Franciscans International en 2010, elle a réalisé pour la première fois qu'elle pouvait utiliser la communauté internationale pour la soutenir dans sa lutte.

« Avant ce séminaire, la Famille franciscaine en Ouganda a s'employait à faire œuvre de charité parmi les pauvres et les marginalisés », dit-elle. « Pourtant, malgré tous nos efforts, les structures à l'origine des oppressions restaient en place. Nous étions occupés par les distributions humanitaires, mais nous avons négligé les causes profondes de la pauvreté, de l'injustice et d'autres problèmes connexes. »

En 2021, Sœur Leonie a rencontré d'autres membres de la Famille franciscaine pour identifier les problèmes les plus urgents qu'ils souhaitaient porter à l'attention de l'ONU. En collaboration avec FI, ils ont ensuite travaillé pour documenter et traduire leurs expériences dans un rapport qui a été soumis en vue de l'Examen périodique universel de l'Ouganda (un processus par lequel les États membres de l'ONU examinent le bilan de chacun en matière de droits humains et formulent des recommandations d'amélioration).

Le travail ne s'arrête pas là. À la fin du processus, l'Ouganda devrait accepter un certain nombre de ces recommandations. Celles-ci fournissent la base d'un cadre à travers lequel les progrès peuvent être suivis et des actions exigées si ces engagements ne sont pas tenus. Les Petites Sœurs disposent désormais d'un autre outil pour réclamer du soutien et demander à leur gouvernement de rendre des comptes tandis qu'elles travaillent dans leurs communautés. « Le changement n'advient pas si facilement », rappelle sœur Leonie. « Mais nous devons continuer à parler au nom des pauvres et des sans-voix. »

/ Programme pour l'Afrique /



Ouganda

En mai, nous avons rencontré la Famille franciscaine et d'autres partenaires catholiques en amont de l'Examen périodique universel de l'Ouganda. En utilisant une approche participative, ils ont identifié comme priorités à inclure dans des rapports parallèles soumis à l'ONU la traite des êtres humains, la violence fondée sur le genre, les enfants handicapés, le droit à la liberté d'expression et le droit de réunion pacifique. Ils ont créé des groupes thématiques pour développer chacune de ces problématiques. Pour s'assurer que les informations sont exactes, pertinentes et inclusives, le groupe se concentrant sur les mutilations génitales féminines a mené des recherches dans deux villages isolés de l'est de l'Ouganda. Ils y ont discuté non seulement avec les victimes, mais également avec les personnes pratiquant ces interventions, les hommes, ainsi que les dirigeants locaux afin que leurs recommandations soient complètes et prennent en compte toutes les dynamiques sous-tendant cette pratique néfaste. Le travail de plaidoyer sur ces questions se poursuit désormais devant d'autres mécanismes pertinents de protection des droits humains, tels que le comité des Nations Unies chargé d'examiner les droits des femmes.



Mozambique

La violence et les conflits dans le nord du Mozambique accroissent les déplacements massifs, aggravent la famine et augmentent le risque de maladies mortelles. Répondant à l'appel des franciscains, y compris de certains travaillant dans des camps de personnes déplacées internes, nous nous sommes rendus au Mozambique une fois que cela a été possible en vertu des restrictions liées à la Covid-19 afin de rencontrer différents membres de la Famille franciscaine. Ensemble, nous avons examiné comment établir un réseau à travers lequel des informations sur les causes et les conséquences de la crise dans le nord du Mozambique peuvent être collectées et transmises aux Nations Unies.



Ouganda
© Franciscans International
Les participants d'un atelier à Kampala

Mozambique
© Franciscans International
Des frères franciscains lors d'un noviciat dans la province d'Inhambane

LE PROGRAMME POUR L'AFRIQUE EN BREF

- A soutenu 8 franciscains et autres groupes locaux dans 4 pays différents.
- A facilité les interventions en ligne, à l'ONU, d'un partenaire du Cameroun.
- A soumis à l'ONU deux rapports sur les droits des femmes, l'accès à l'éducation et les libertés d'expression et de réunion pacifique en Ouganda, et sur la discrimination contre la minorité anglophone au Cameroun.
- A fait 2 déclarations orales lors des sessions de l'ONU pertinentes sur la crise anglophone au Cameroun.
- A organisé 1 évènement parallèle en ligne sur le travail des enfants dans l'industrie minière en République démocratique du Congo.
- A mené 2 visites pays en Ouganda et au Mozambique, rencontrant 80 franciscains, pour créer des partenariats et commencer à ressembler de la documentation et à faire du plaidoyer ensemble.
- A organisé une formation en personne pour 28 membres de la Famille franciscaine en Ouganda et leurs partenaires catholiques locaux.



Bénin



Cameroun



République
Démocratique du
Congo

Peuples autochtones et lutte pour la responsabilité des entreprises

Les peuples autochtones sont en première ligne de nombreuses luttes en matière de droits humains. Bien qu'ils ne représentent qu'environ six pour cent de la population mondiale, les peuples autochtones protègent quatre-vingts pour cent de la biodiversité restante dans le monde. Souvent préservées grâce aux pratiques traditionnelle, la nature a tendance à se dégrader moins rapidement dans ces zones, lesquelles sont maintenant considérées comme essentielles dans la lutte contre les crises environnementales. Dans le même temps, les territoires autochtones de par le monde sont sous la menace des industries extractives, des mégaprojets, et de l'agriculture à grande échelle.

La pandémie de Covid-19 a également eu un impact profond et disproportionné sur les communautés autochtones. Souvent déjà marginalisées, leur situation a été aggravée par des restrictions qui n'ont pas tenu compte de leurs droits et besoins culturels, ce que FI a par exemple souligné dans ses soumissions sur le Guatemala et le Brésil. Pour soutenir le travail des activistes autochtones et autres défenseurs des droits humains, FI a publié une série de neuf fiches

Un mur avec les photos de personnes enlevées et victimes de disparitions forcées au Guatemala

© Franciscans International



d'information sur les peuples autochtones, la Covid-19, et les droits humains, couvrant une diversité de thématiques et fournissant des recommandations à la fois générales et spécifiques. Elles visent à familiariser les personnes avec la terminologie utilisée par l'ONU et à faciliter le travail de plaidoyer aux niveaux national, régional et international. Reconnues par le Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits des peuples autochtones comme étant un outil utile, ces fiches d'information sont disponibles en anglais, espagnol, portugais et en Q'eqchi'.

Pour souligner les points communs des défis auxquels les peuples autochtones sont confrontés, FI a également organisé une conférence de haut niveau pendant l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones. À cette occasion, des défenseuses des droits humains du Guatemala, du Brésil, d'Indonésie, et du Bangladesh ont examiné la problématique de la justice et de la responsabilité dans le contexte des industries extractives. Elles ont été rejointes par la Sous-Secrétaire générale de l'ONU, Ilze Brands Kehris, qui a fait remarquer les similarités que présentent ces défis, qu'il s'agisse d'affaires individuelles liées à l'activité minière, à l'agriculture, au tourisme ou à d'autres secteurs. Elle a également souligné le rôle des entreprises dans les violations de droits humains, et la nécessité pour les États de prendre des mesures pour surveiller les entreprises et faire appliquer le principe de responsabilité.

Sur ce sujet précis, FI a soumis pendant des années des rapports à l'ONU révélant l'impact négatif des activités des entreprises, à la fois sur les droits des peuples autochtones et de la population dans son ensemble. Cela a compris une soumission de suivi au Rapporteur spécial sur les déchets toxiques dans l'affaire des catastrophes minières de Mariana et Brumadinho, lors desquelles les franciscains ont soutenu les victimes dans leur lutte pour obtenir réparation. Nous avons également soulevé cette problématique lors de notre événement parallèle à la session du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les entreprises et les droits de l'homme.

FI continue à collaborer avec ce groupe de travail et à s'impliquer dans les négociations actuelles à l'ONU sur la réglementation, dans le cadre du droit international, des sociétés transnationales. Sur la base de soumissions et de consultations précédentes, nous avons fait des déclarations orales lors de la 7ème session, en octobre, du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée sur les entreprises et les droits de l'homme, fournissant des commentaires et faisant une analyse du projet de texte en matière de préjudices transgénérationnels, d'accès à la justice, et de consultations avec les communautés affectées.

Après sept années, toutefois, le futur du processus de négociation lui-même reste incertain. De nombreux États puissants, qui ont jusqu'à présent refusé de participer de façon constructive au processus, promeuvent désormais un cadre plus faible qui diminuerait de manière générale les chances d'attribuer une responsabilité aux entreprises. Faisant partie de coalitions internationales de la société civile soutenant les négociations, et reflétant les préoccupations des franciscains du monde entier, FI reste engagé dans ce processus et continuera à souligner le besoin urgent de régler les activités des entreprises dans le cadre du droit international.

« Nous tenons à souligner que ces outils sont tournés vers l'action, notamment parce qu'ils contribueront à renforcer concrètement les capacités, les connaissances et le leadership lorsqu'ils seront partagés dans les territoires. »

Jenny Chicaiza, boursière autochtone, HCDH Équateur





Des participants après un atelier au Honduras, organisé par FI et le Réseau Franciscain pour la migration
© Red Franciscana para Migrantes

« Personne ne veut partir et laisser ses enfants » : Dynamiques migratoires dans les Amériques

Chaque heure, 34 personnes quittent leur foyer dans le nord de l'Amérique Centrale et commencent leur périple pour rejoindre les États-Unis. Influencées par une multitude de facteurs, ces tentatives sont en elles-mêmes remplies de dangers. Tout au long de la route, les franciscains essaient de soutenir et de protéger les migrants en offrant une assistance directe telle que de la nourriture, des soins médicaux ou un soutien juridique. Ils documentent également les histoires de ceux qui passent par leurs refuges.

« Personne ne veut partir et laisser ses enfants, quitter son mari, sa femme, sa famille. Personne ne veut partir », déclare un membre du Réseau franciscain pour la migration au Honduras. « Mais cela révèle le niveau de corruption, la situation économique réelle à laquelle sont confrontés les plus pauvres des villes ; ce sont dans les villes que les niveaux monstrueux de pauvreté sont les plus apparents, montrant à quel point le modèle néolibéral ne parvient pas à apporter une solution à la crise économique. »



En janvier 2021, Franciscans International et le Réseau franciscain pour la migration ont combiné les témoignages qu'ils ont recueillis avec une analyse documentaire des informations issues de conversations avec d'autres acteurs clés afin de fournir un aperçu général des nouvelles tendances migratoires dans les Amériques. En développant ces différents éléments, y compris l'impact des restrictions liées à la Covid-19, nous avons pu identifier certains problèmes structurels, indiquer les possibilités de coordination régionale et offrir un aperçu précieux de plusieurs réalités et d'expériences qui, autrement, resteraient invisibles pour différentes parties prenantes aux Nations Unies.

Le rapport a également servi de base à plusieurs ateliers et formations organisés par FI et le Réseau franciscain pour la migration, y compris une série de modules en ligne. Combinant les contributions d'experts des droits humains, de défenseurs des droits humains et de franciscains travaillant directement avec les migrants, ils sont actuellement adaptés sous la forme d'un cours complet qui devrait être disponible au second semestre 2022.

/ Programme pour les Amériques /



Mexique



Guatemala



Un déclin préoccupant en matière de respect des droits humains a été observé au Guatemala. Celui-ci a été accentué par une série d' « états d'exceptions », soi-disant pour freiner la propagation de la Covid-19. L'absence d'un pouvoir judiciaire indépendant favorise le harcèlement et la criminalisation des défenseurs des droits humains ainsi que l'exploitation des ressources naturelles. Ces tendances touchent également de façon disproportionnée les peuples autochtones du pays. Franciscans International a fait part de ces développements préoccupants par le biais de diverses soumissions et événements aux Nations Unies. En novembre, notre équipe s'est également rendue au Guatemala pour un atelier de renforcement des capacités avec des représentants autochtones et a rencontré le défenseur autochtone des droits humains, Bernardo Caal Xol, emprisonné pour son opposition aux projets hydroélectriques affectant sa communauté. FI a également, avec des franciscains locaux, rencontré des responsables autochtones à San Juan Sacatepéquez, où les activités d'une entreprise de ciment nuisent à l'environnement.



El Salvador



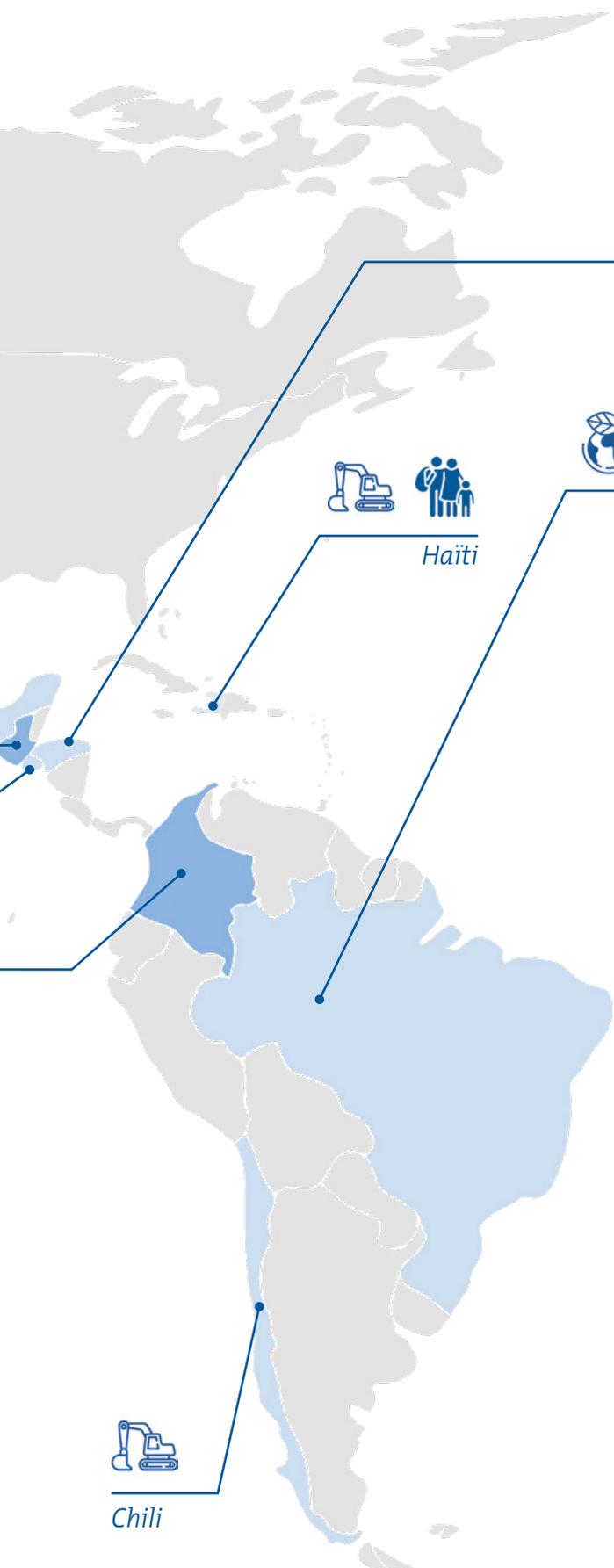
Colombie



Début 2021, des manifestations ont éclaté dans tout le pays, alimentées par la pauvreté, l'inégalité, les injustices sociales croissantes, l'impunité, le racisme systémique, et la violence à l'encontre des défenseurs des droits humains. Plutôt que d'en résoudre les causes premières, les autorités ont répondu à ces manifestations par un usage excessif de la force. Au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, Franciscans International a mobilisé un réseau de plus de 300 organisations pour demander une enquête de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur ces violations, laquelle a été publiée en décembre suivant. En octobre, nous nous sommes également rendus à Bogotá, Cali et Medellín pour rassembler des informations de première main et planifier, avec la Famille franciscaine locale, les activités de plaidoyer futures. Ensemble, nous avons examiné les voies de recours internationales et nationales pour résister aux tentatives répétées des entreprises minière d'explorer et d'exploiter les sols malgré les oppositions locales et les impacts négatifs que cela a sur les sources d'eau. L'augmentation des flux migratoires est au cœur des préoccupations des franciscains et nous avons discuté des manières d'intensifier leurs efforts afin de mieux répondre aux besoins des migrants et des demandeurs d'asile.

Colombie
© Franciscans International
La délégation de FI rencontre la
Famille franciscaine de Colombie à
Bogota

Guatemala
© Franciscans International
La délégation de FI rencontre des
dirigeants autochtones au
Guatemala



LE PROGRAMME POUR LES AMÉRIQUES EN BREF

- A soutenu 15 franciscains et autres groupes locaux dans 8 pays différents.
- A accueilli 1 représentant du Brésil à Genève et facilité les interventions en ligne de 7 autres partenaires de Colombie (1), du Guatemala (2), du Salvador (2) et du Brésil (2).
- A soumis à l'ONU 8 rapports sur les effets négatifs des activités des entreprises et des politiques étatiques envers différents groupes, y compris les peuples autochtones, les personnes vivant en situation de pauvreté extrême, et les migrants.
- A fait 15 déclarations orales lors des sessions de l'ONU pertinentes sur ces questions.
- A organisé 8 événements en ligne sur les effets négatifs des activités des entreprises, l'accès à l'eau et l'assainissement, la problématique des migrations en Amérique centrale, au Mexique, en Colombie et aux États-Unis, ainsi que les menaces contre les défenseurs des droits humains et les peuples autochtones au Guatemala.
- A réalisé 3 missions d'enquête et de renforcement des capacités en Colombie, au Guatemala et au Honduras.
- A organisé une formation se déroulant en personne pour 14 représentants autochtones au Guatemala ainsi que des ateliers de renforcement de capacités en matière de migration, en ligne et en personne, pour 45 membres du Réseau franciscain pour la migration et ses alliés.

Promotion de la paix et des droits humains

Défendre les droits humains et promouvoir la paix peut vous mettre en danger pour de nombreuses raisons. Cela peut inclure le fait de travailler dans un contexte marqué par la violence et le conflit. Parfois, ceux qui dénoncent des violations deviennent eux-mêmes des cibles. À travers le monde, les menaces augmentent contre les défenseurs des droits humains et le champ d'action de la société civile. Les franciscains travaillant sur ces questions, y compris dans certains des endroits les plus dangereux du monde, n'ont pas été épargnés par ces menaces. En 2021, nous avons aidé les franciscains et d'autres partenaires locaux à faire entendre leur voix à l'ONU, que ce soit parce qu'ils ont fait des rapports depuis des situations de conflit, parce qu'ils ont soutenu les personnes victimes de l'usage excessif de la force, ou parce qu'ils ont été ciblés du fait de leur travail.

Dans les Amériques, les franciscains travaillant avec des personnes en déplacements le font dans un contexte de plus en plus hostile à l'égard des migrants et de ceux qui les aident. Œuvrant dans un contexte où les gouvernements ont répondu aux flux de migration par une militarisation accrue, ils font désormais face à des menaces de la part à la fois d'acteurs étatiques et non-étatiques.

En 2020, les Philippines étaient classées deuxième pays le plus meurtrier au monde pour les défenseurs de droits humains. Des franciscains et d'autres groupes confessionnels ou d'inspiration religieuse, qui ont pris fortement position contre la soi-disant « guerre contre la drogue » en vertu de laquelle plus de 27 000 personnes ont été tuées, font également face à du harcèlement et des menaces. Ils restent forts et continuent à utiliser l'ONU, avec notre aide, pour donner de la visibilité à leur cause, encourager une solidarité internationale, et œuvrer en faveur de l'application du principe de responsabilité.

Au Guatemala, où les franciscains collaborent étroitement avec les communautés autochtones qui s'opposent à des mégaprojets qui sont incompatibles avec un développement durable, un pouvoir judiciaire faible et un gouvernement hostile ont favorisé l'augmentation du harcèlement et de la criminalisation des défenseurs des droits humains. Ceux travaillant sur des problématiques environnementales, s'opposant souvent aux intérêts des entreprises, sont particulièrement menacés. En 2021, pas moins de 358 défenseurs ont été tués dans le monde, dont près de 60 pour cent étaient des défenseurs des droits à la terre, à l'environnement, ou des droits autochtones ; la Colombie étant le pays le plus meurtrier pour les défenseurs de l'environnement.

À l'ONU, FI a régulièrement dénoncé ces tendances, appelant à une meilleure protection des défenseurs des droits humains, y compris les sœurs et frères franciscains aidant les victimes de violations de droits humains. Nous avons également fourni une plateforme aux défenseurs menacés pour qu'ils puissent nouer un dialogue avec l'ONU, augmentant la visibilité de leur situation et leur permettant d'utiliser les mécanismes de protection de l'ONU contre les représailles.

En parallèle aux menaces contre les organisations de la société civile et les défenseurs des droits humains, les gouvernements du monde entier deviennent de plus en plus intolérants face aux expressions légitimes de mécontentement public. En Colombie, les problèmes sociaux structurels non résolus ont provoqué des manifestations dans le pays en avril et en mai, auxquelles les autorités ont

« J'ai réalisé que grâce à Franciscans International et à l'Examen périodique universel nous pouvions, avec mes frères et sœurs, faire progresser la justice sociale et pousser au changement. »

Sœur Leonie Kindiki LSOSF



Un atelier organisé par FI pour les Frères mineurs au Mozambique

© Franciscans International

répondu par un usage excessif, et parfois meurtrier, de la force. En Papouasie occidentale, les manifestations ont été dispersées à plusieurs reprises et de façon violente, tandis que des communautés locales étaient déplacées du fait d'opérations de sécurité, sans accès adéquat à une assistance humanitaire et aux biens et services nécessaires pour exercer leurs droits humains tels que le droit à l'alimentation et à la santé. En Ouganda, la police a fait usage d'une force indiscriminée et meurtrière envers les manifestants après les élections présidentielles de 2021. Dans chacune de ces situations, FI a construit de manière proactive des alliances, à la fois sur le terrain et à l'ONU, pour demander et, dans le cas de la Colombie, obtenir, des enquêtes indépendantes sur les violations présumées afin d'avancer dans l'attribution des responsabilités pour ces violations.

Enfin, les franciscains font bien souvent partie de ceux qui restent sur place dans les situations de conflits pour fournir un soutien matériel, psychologique et juridique aux communautés affectées. Dans des lieux où la communauté internationale n'a qu'un accès limité, cela les place également dans une position unique pour documenter les violations des droits humains et, par le biais de FI, partager ces informations avec l'ONU. En 2021, nous avons soumis de nombreux rapports aux mécanismes des droits humains de l'ONU et avons pu collaborer avec des diplomates sur la base des informations reçues de nos partenaires sur le terrain qui travaillent dans des situations de conflit ou de répression violente. Pour s'assurer que ces informations soient fiables, exactes, et puissent réellement être utilisées à l'ONU, nous animons également des ateliers sur le renforcement des capacités pour autonomiser davantage les personnes assurant cet important travail. Du fait de préoccupations en matière de sécurité, les détails spécifiques des rapports et ateliers susmentionnés ont été omis.

/ Programme pour l'Asie-Pacifique /



Philippines,



Sri Lanka



Îles Salomon



L'exploitation forestière industrielle à grande échelle produit des effets dévastateurs dans les Îles Salomon. L'extraction de ressources n'est pas seulement à l'origine de déforestation, de la pollution des sols et de l'érosion ; l'afflux d'argent et de travailleurs a également perturbé le tissu social et les pratiques traditionnelles. Avec les Dominicains et la Société de Saint François, nous avons réalisé une série d'ateliers visant à augmenter les capacités en matière de plaidoyer des partenaires locaux qui, en conséquence, ont rassemblé une vaste documentation qui a été incluse dans une soumission présentée en vue de l'Examen périodique universel du pays. Au cours de cet examen, le gouvernement a accepté sept recommandations liées à l'exploitation forestière, fournissant ainsi une base pour des consultations de suivi afin de s'assurer que ces engagements seront mis en œuvre.

LE PROGRAMME POUR L'ASIE-PACIFIQUE EN BREF

- A soutenu 14 franciscains et autres groupes locaux dans 5 pays différents.
- A accueilli 1 représentant des Philippines à Genève et facilité les interventions en ligne de 3 autres partenaires d'Indonésie (2) et des Îles Salomon (1).
- A soumis à l'ONU 6 rapports sur les droits des femmes, la situation des personnes déplacées internes, les peuples autochtones, et les effets néfastes de l'exploitation forestière et du changement climatique.
- A fait 9 déclarations orales lors des sessions de l'ONU pertinentes sur ces problématiques.
- A participé à l'examen de l'Indonésie par le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).
- A organisé 3 événements parallèles en ligne sur l'application du principe de responsabilité pour les violations des droits humains aux Philippines et sur l'impunité et le rétrécissement de l'espace civique en Papouasie occidentale.
- A participé à la réunion annuelle des franciscains en Papouasie occidentale, qui a compris une formation pour 13 personnes.



Indonésie

Du fait de leurs racines historiques profondes dans la région, les franciscains ont régulièrement fait part de préoccupations liées aux droits humains en Papouasie occidentale, à laquelle la communauté internationale n'a toujours qu'un accès restreint. Pendant la pandémie de Covid-19, la situation, déjà désastreuse, s'est empirée avec l'augmentation de la militarisation et de la répression d'opinions publiques dissidentes. FI a dévoilé de nombreuses violations de droits humains et a notamment soumis, avec des partenaires, deux appels urgents liés aux exécutions extrajudiciaires et aux besoins humanitaires des personnes déplacées internes, qui ont été reprises par l'ONU dans une communication officielle. Nous avons également profité de l'examen de l'Indonésie par le Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes pour soulever diverses problématiques touchant les femmes autochtones en Papouasie occidentale, en particulier les violences fondées sur le genre et l'accès à la santé dans les situations de conflit, ainsi que pour formuler des recommandations sur la voie à suivre. Cet effort conjoint a mené à une collaboration approfondie avec des organisations de la société civile locales, nationales et internationales, ainsi qu'à une série d'engagements publics et de discussions impliquant les organismes nationaux de protection des droits humains en Indonésie.



Australie

Indonésie
© JPIC Franciscans Papua
Des papous autochtones manifestent
pacifiquement en septembre 2021

Îles Salomon
© Society of Saint Francis
Des frères franciscains visitent une
exploitation forestière à Mankiki

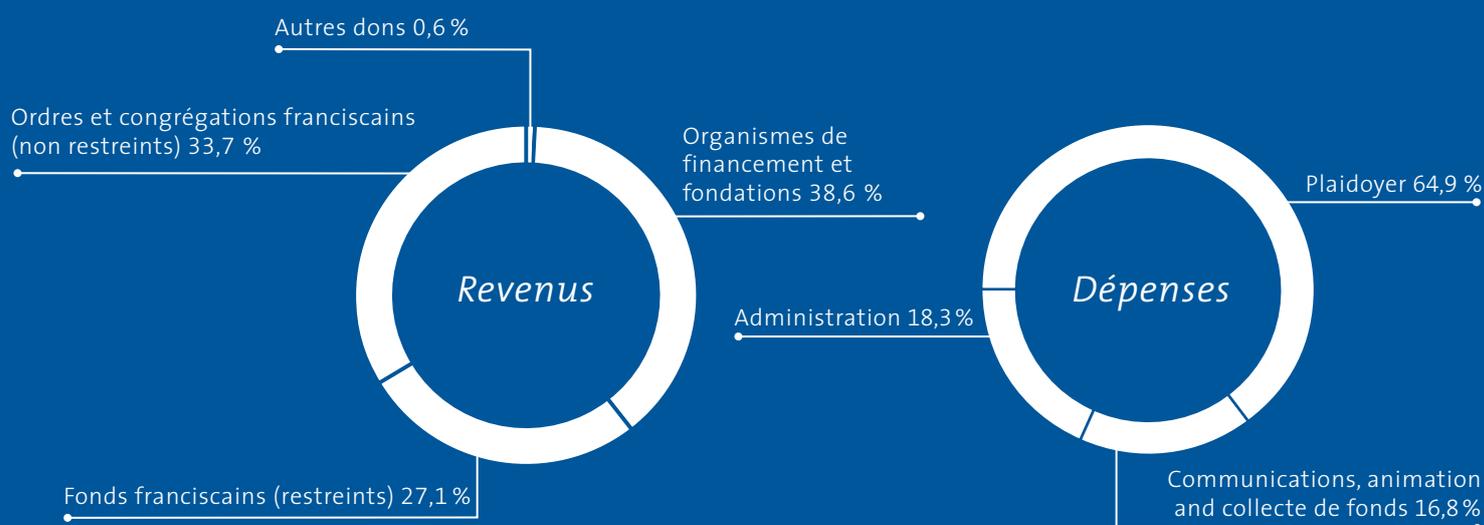
Rapport financier 2021

Révisé par PricewaterhouseCoopers SA

<i>Revenus</i>	<i>CHF</i>
Ordres et congrégations franciscains (non restreints)	399'121
Fonds franciscains (restreints)	320'294
Organismes de financement et fondations	456'716
Autres dons	6'610
<i>Total</i>	<i>1'182'741</i>

<i>Dépenses</i>	<i>CHF</i>
Plaidoyer	727'005
Communications, animation and collecte de fonds	188'620
Administration	205'501
<i>Total</i>	<i>1'121'126</i>

Total des produits et charges hors exploitation	-2'429
<i>Résultat de l'année</i>	<i>59'186</i>



Aidez-nous à protéger la dignité humaine et l'environnement

Franciscans International dépend entièrement des dons des ordres et congrégations franciscains, des organismes de financement, des institutions, des paroisses, et des personnes sensibles aux valeurs franciscaines de solidarité, de paix, de justice sociale et de respect de l'environnement. Faites la différence avec votre don et aidez-nous à protéger la dignité humaine et l'environnement.

Effectuez un virement bancaire :

Nom du titulaire du compte : Franciscans International
 Adresse du titulaire du compte : Rue de Vermont 37-39, CH 1202 Genève
 Nom de la banque : UBS SA/Adresse : Route de Florissant 59, CH 1206 Genève
 SWIFT/BIC : UBSWCHZH80A
 IBAN : CH69 0024 0240 3573 8401 F

Si vous nous envoyez un don depuis les États-Unis, libellez un chèque à l'ordre de :
 Franciscans International/246 East 46th Street #1F/NY 10017-2937/New York/États-Unis / United States

Franciscans International est une organisation à but non lucratif. Les dons sont déductibles d'impôts en Suisse, aux États-Unis, et en Allemagne. Pour plus d'informations sur la manière dont vous pouvez soutenir notre travail, merci de bien vouloir nous contacter à l'adresse mail suivante : director@fiop.org.



© Red Franciscana para Migrantes

Remerciements aux donateurs

Franciscans International tient à exprimer sa sincère gratitude aux ordres franciscains, aux congrégations, et à tous les donateurs individuels pour leur soutien à ce ministère commun.

Nous exprimons également notre reconnaissance aux organismes de financement suivants pour leur généreux financement en 2021 : Brot für die Welt (Allemagne), Fastenaktion (Suisse), Franciscan Foundation (États-Unis), Franciscan Missions (États-Unis), Franziskaner Helfen (Allemagne), Franziskaner Mission (Allemagne), Miseen Cara (Irlande), Misereor (Allemagne), Rose Marie Khoo Foundation (Singapour), Trócaire (Irlande).

Équipe de FI

Markus Heinze OFM

Directeur exécutif

Sandra Epal-Ratjen

Directrice du plaidoyer international /
Directrice exécutive adjointe

Cédric Chatelanat

Responsable du développement
institutionnel

Benedict Ayodi OFM

Chargé de la sensibilisation

Lourdes Briones

Chargée des finances

Marya Farah

Représentante aux Nations Unies
(New York)

Thomas Kleinveld

Chargé de communications

Ulises Quero

Coordinateur du programme pour les
Amériques

Mickaël Repellin

Coordinateur du programme pour
l'Afrique

Budi Tjahjono

Coordinateur du programme pour
l'Asie-Pacifique /
Directeur adjoint du plaidoyer

Hugo Brandam

Stagiaire

Julieta Firmat

Stagiaire

*Massiel Gomez
Fernandez*

Stagiaire

Morgan Vitalis Floc'h

Stagiaire

Conseil d'administration international

Joseph Rozansky OFM

Représentant de l'Ordre des
Frères Mineurs

Joseph Blay OFMConv

Représentant de l'Ordre des Frères
Mineurs Conventuels

James Donegan OFMCap

Représentant de l'Ordre des Frères
Mineurs Capucins

José Eduardo Jazo Tarín TOR

Représentant du Troisième Ordre
Régulier de Saint François

Carla Casadei SFP

Représentante de la Conférence
franciscaine internationale des Sœurs
et Frères du Troisième Ordre Régulier
de Saint François

Ruth Marcus OFS

Représentante de l'Ordre
Franciscain Séculier

Blair Matheson TSSF

Représentant de la Société de
Saint François

Markus Heinze OFM

Directeur exécutif de Franciscans
International (d'office)

Notre vision

Une communauté internationale où la dignité de chacun est respectée, les ressources partagées équitablement, l'environnement protégé, et où les nations et les peuples vivent en paix.

Notre mission

En adoptant une approche basée sur les droits humains, Franciscans International plaide aux Nations Unies pour la protection de la dignité humaine et la justice environnementale.



Franciscans International
A voice at the United Nations

Genève

37-39 Rue de Vermont, P.O. Box 104, CH-Genève 1211 20, Suisse
+41 22 779 40 10 / geneva@franciscansinternational.org

New York

246 East 46th Street #1, New York, NY 10017-2927, États-Unis
+1 (917) 675 10 70 / newyork@franciscansinternational.org

www.franciscansinternational.org



LinkedIn